



Amap à Cheval

Contrat « Oeufs » 2024-2025



Du 17 Octobre 2024 au 26 Juin 2025

Productrice

Eloïse Le Grand

**FERME LES SUEURS
91530 LE VAL SAINT GERMAIN**

Coordinatrice du contrat

Sylvie Teillet 06 63 46 59 50

courrier à : Amap à Cheval - Mairie 2 rue des
Vignes 91680 BRUYERES-LE-CHATEL

ou : amapacheval@gmail.com

*Contrat à remplir, à signer et à transmettre en double exemplaire au plus tard le **Jeudi 03 Octobre 2024** à la référente du Contrat oeufs : Sylvie Teillet*

- soit à AMAP A CHEVAL – Mairie, 2 rue des Vignes - 91680 Bruyères-le-Château,
 - soit lors d'une distribution le jeudi soir (local en face de la mairie)
- Il devra être accompagné du chèque de règlement à l'ordre de « FERME DES SUEURS ».*

Entre l'Adhérent.e, Mme / M. :

Demeurant :

..... Téléphone :

E-mail :

Et la Productrice : **Eloïse Le Grand - FERME LES SUEURS - 91530 LE VAL ST GERMAIN**

Le contrat comprend :

L'approvisionnement en oeufs de qualité, issus de mon exploitation, produits selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix de **6 oeufs : 2.50€**

16 dates de livraison, tous les 15 jours à partir du jeudi 17 Octobre 2024.

Jour de livraison : Le **JEUDI de 19h45 à 20h30**, à l'ancienne caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Château :

En 2024 : Les 17 et 31 octobre , les 14 et 28 novembre , le 12 décembre

En 2025 : Les 9 et 23 janvier , les 6 et 20 février , les 6 et 20 mars , les 3 et 17 avril ,
le 15 mai , et les 12 et 26 juin .

Je soussigné(e),, adhérent(e) de l'AMAP à Cheval, ayant pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma cotisation 2024-2025, souscris un contrat « **Oeufs** » avec **Eloïse Le Grand** et **m'engage** pour la saison 2024-2025 à venir chercher mes œufs aux dates indiquées ci-dessus.

Je suis solidaire des aléas exceptionnels de production : pertes dues aux intempéries, problèmes phytosanitaires et éventuels décalages dans les dates de livraison (tout manque de production, impactant les livraisons, sera rattrapé à la fin du contrat, soit en juin/juillet 2025).

Je suis informé(e) que je dois apporter mes propres boîtes pour retirer les oeufs.

Les oeufs non retirés le jour de la livraison seront proposés à l'Association SNL si vous n'avez pas prévenu de votre absence.

Quantité d'œufs par livraison	Quantité annuelle (16 livraisons)	Montant pour l'année
6	96	40 €
12	192	80 €

Je joins, à mon contrat signé, **un chèque du montant correspondant à la quantité d'oeufs choisie**, à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** », daté du **jour de sa création**.
L'encaissement sera fait en janvier 2025.

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

Numéro de chèque :

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologique de ses produits.

Fait à,

Signature d'Eloïse Le Grand

le

Signature de l'adhérent(e)

